

Los Angeles est le nom d'une maison dont on a expulsé les habitants

Mais d'abord, c'est qui ce «on» qui expulse?

C'est évidemment la Préfecture, sous la forme de CRS et BACeux de Montreuil, qui a jeté à la rue les habitants de cette maison située au 234 rue de Rosny à Montreuil, jeudi 22 septembre. Une belle matinée pour eux : ils ont également expulsé une autre maison occupée boulevard Henri Barbusse. Dans les deux cas ils en ont profité pour arrêter et embarquer pour la journée des habitants de chaque maison, histoire de marquer le coup: deux occupants de la maison Henri Barbusse pour défaut de papiers et un habitant du 234 rue de Rosny pour organisation de manifestation illégale (cette accusation concerne en fait un rassemblement devant la mairie pour la défense du lieu).

Pourtant cette basse police ne venait officiellement que donner son « concours » à l'huissier en charge de l'expulsion pour le compte de *Proudreed*, le propriétaire, une société d'investissement immobilier. L'un des représentants de la société se trouvait d'ailleurs dans la maison pour superviser sa démolition de l'intérieur : alors même que des habitants étaient encore sur place, il fit défoncer murs, fenêtres et robinetterie, puis murer toutes les entrées. La maison était rendue à sa vacuité et complètement inhabitable.

Proudreed est un fond d'investissement qui rémunère ses actionnaires en spéculant sur l'immobilier d'entreprise. Il gère plus de 2 milliards d'euros d'actifs immobiliers, près de 3,7 millions de m², représentant un total de plus de 162 millions d'euros de loyers annuels (chiffres fin 2009). Il possède ainsi des dizaines de terrains à Montreuil, notamment le long des Murs-à-Pêches, sur la fameuse zone concernée par le projet d'Eco-quartier à Montreuil. Lorsque *Proudreed* racheta, en même temps que d'autres terrains, celui du 234 rue de Rosny, des locataires habitaient le pavillon qui s'y trouvait. À l'échéance de leur bail Proudreed refusa de le louer à nouveau et le fit murer. « *Nous n'avons pas vocation à être des bailleurs sociaux* » disent-ils. La maison est ainsi restée vacante jusqu'à il y a deux ans, quand de nouveaux habitants l'investirent et l'habitèrent.

Autre acteur très impliqué dans cette expulsion comme dans toutes les autres sur la ville: le Tribunal d'instance de Montreuil, qui ordonna l'expulsion à la mi-juin 2011, et condamna à 30 000 euros d'amendes les habitants, ne prenant aucunement en compte ni la précarité des occupants, ni l'indécence de la demande de ces plaignants multimillionnaires.

Enfin, dans ce cas—ci comme dans d'autres, ce « on » qui expulse fut la Mairie de Montreuil elle-même, puisqu'elle a exigé du propriétaire, par une lettre signée Dominique Voynet, qu'il fasse expulser au plus vite ces « SDF » qui habitaient son bien, quelques jours à peine après leur installation. L'avocat du spéculateur immobilier utilisa bien entendu cette lettre pour faire hâter l'expulsion. Suite à des rassemblements et une série de visites dans de nombreuses institutions de la Ville (CCAS, OPHLM, *Tous Montreuil*, Pôle emploi...), la Mairie de Montreuil accepta de rencontrer les habitants de Los Angeles. Elle refusa cependant de revenir sur sa lettre de dénonciation, le cabinet de la maire affirmant qu'il s'agissait d'une lettre circulaire - ce qui signifie que la Mairie demande systématiquement aux propriétaires de lancer des procédures d'expulsion contre les habitants sans titre. Elle refusa également de réquisitionner cette maison vouée à la spéculation, et se contenta de produire un document prouvant qu'il n'y avait aucun projet sur ce terrain, et de prendre rendez-vous avec la société Proudreed, mais sans chercher à pousser les spéculateurs à ne pas faire expulser les habitants.

Une semaine après l'expulsion, le Juge de l'exécution accordait un délai de 8 mois aux occupants, sur des motifs clairs :

« *Une lettre du maire de Montreuil indique au propriétaire qu'il utilisera ses pouvoirs de police pour se substituer à lui dans le cas où il ne ferait pas procéder à l'expulsion. Une lettre du préfet de Seine-Saint-Denis invite également le propriétaire à diligenter les procédures judiciaires pour faire expulser les occupants.* »

« *Il est à noter que ces autorités publiques, si elles ont su prodiguer, de façon pressante, leurs conseils au propriétaire privé n'ont pas, selon les éléments produits au débat, mis en oeuvre les moyens nécessaires au relogement des occupants dans le cadre de la loi DALO* »

L'appel du Juge de l'exécution n'étant pas suspensif, l'exécution, en l'occurrence notre expulsion, a pu avoir lieu avant ce jugement favorable. La justice est bien faite qui nous donne raison : nous sommes à la rue, hébergés comme tant d'autres par grands et petits amis, qui dans une chambre momentanément libre, qui sur le canapé du salon.

Non aux expulsions même encadrées par la Mairie

Ces derniers mois, la Mairesse de Montreuil n'a cessé de fustiger la sauvagerie de la spéculation et d'interpeller publiquement la préfecture pour affirmer son impuissance à faire face aux problèmes de logements sur la ville (plus de 6000 familles en attente de logement social). Reprenant le slogan de mal-logés : « *On habite pas une liste d'attente* », la Mairie se répand en bonnes paroles quant à l'urgence des besoins en matière de logement, et a pris avec 11 autres maires du 93 un arrêté anti-expulsion qu'elle sait symbolique. Dans un récent *Tous Montreuil*, elle dénonce même le "scandale des logements vacants" et va jusqu'à affirmer la nécessité de « *réquisitions citoyennes encadrées par la Ville* » de ces logements vides (il y en aurait 2406 à Montreuil selon le dernier recensement INSEE).

Mais alors, pourquoi la Mairie devance les spéculateurs dans l'accélération des expulsions ? Pourquoi ne pas au moins laisser tranquilles (à défaut de soutenir), ceux qui arrivent à se loger par leurs propres moyens en récupérant des lieux abandonnés à la spéculation ? Comment ose-t-elle continuer à demander toutes les semaines au Tribunal d'instance l'expulsion de locataires de son parc HLM qui n'arrivent plus à payer leurs loyers ? Alors que les conditions d'accès au logement, social ou non, sont toujours plus délirantes et les loyers toujours plus chers, l'occupation de lieux vacants et le non-paiement des loyers sont des pratiques qui ne peuvent que se développer, et qui existeront tant qu'existeront la propriété et la spéculation.

Pour justifier son refus de soutenir sérieusement les habitants de Los Angeles, les représentants du Cabinet de la Maire les accusèrent d'avoir distribué un tract, lors d'une manifestation des expulsés de la rue des Sorins, critiquant la politique du logement de la ville et l'urbanisation du Bas-Montreuil. Ça veut dire quoi, ça aussi? Que le droit au logement ne concerne que ceux qui soutiennent la majorité municipale ? Ceux qui se laissent gouverner en silence? L'actuelle majorité aime à condamner, à juste titre, le clientélisme de son prédécesseur, mais c'est quoi cette nouvelle forme de vassalité ?

Que le pouvoir municipal soit impuissant à répondre aux problèmes du logement est une chose, que cette impuissance lui serve à opérer un tri entre ceux qui méritent son soutien et les autres en est une autre.

Madame Voynet appelle les citoyens à se mobiliser lors des élections présidentielles comme seul moyen d'inventer des solutions face à la crise du logement. Mais on habite pas davantage un bulletin électoral qu'une liste d'attente, et il est plus que temps que les politiciens qui exercent quelque pouvoir mêlent les actes aux paroles, cessent d'affirmer une chose (ici le droit au logement, y compris par la réquisition) et agissent à l'inverse (ici dénoncer systématiquement toute occupation de logement à son propriétaire, procéder à des expulsions de HLM...)

Selon Daniel Mosmant, adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et du logement, la Mairie poursuit les pourparlers avec *Proudreed*, interlocuteur inévitable pour la restructuration du Haut Montreuil et elle s'apprêterait à racheter le terrain du 234 rue de Rosny. Comme pour tout spéculateur, que la maison ait été rendue inhabitable lui importe peu, et on peut raisonnablement penser que notre expulsion les arrange. Nous ne sommes vraiment pas dans la même réalité. Eux ils gèrent leurs biens. Nous, nous sommes à la rue et avons besoin d'une maison.

**La ville n'est pas aux spéculateurs,
elle est à ceux qui l'habitent.**

losangeles93@riseup.net

Réintégration des habitants



Abandon des poursuites

de LOS ANGELES

Annulation des 30000 € d'amende